

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 10 (1980)  
**Heft:** 11

**Rubrik:** Pro Senectute : pour la vieillesse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# PRO Pour la Vieillesse SENECTUTE

## SECRETARIATS CANTONAUX :

**Genève**, 3, place de la Taconnerie (022) 21 04 33  
**Lausanne**, 49, rue du Maupas (021) 36 17 21  
**La Chaux-de-Fonds**, 27, rue du Parc (039) 23 20 20  
**Bienne**, 8, rue du Collège (032) 22 20 71  
**Delémont**, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68  
**Tavannes**, 4, rue du Pont (032) 91 21 20  
**Fribourg**, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53  
**Sion**, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

## «Montagne de Douanne»: inauguration

Le 5 septembre, le Village de vacances de la Montagne de Douanne, (900 m d'altitude) a été officiellement inauguré. Ce fut, en dépit d'un temps maussade, une journée mémorable qui se déroula avec un faste de bon aloi. Dans son numéro 4 d'avril 1980, «Aînés» a consacré 2 pages à cette réalisation éminemment sociale accessible à tout le monde à des prix qui, grâce à leur échelonnement, sont à la portée de tous. Bornons-nous, aujourd'hui, à relater ce que fut cette journée d'inauguration.

Après une brève conférence de presse présidée par l'ancien conseiller fédéral Ernst Brugger, président du Conseil de fondation, conférence à laquelle assistaient notamment les membres de la Communauté de travail nationale, parmi lesquels le D<sup>r</sup> Ulrich Braun, secrétaire central de Pro Senectute, et les représentants de Pro Juventute, Pro Infirmis, de la Fédération suisse de sport-handicap et de la Fondation suisse «Ne m'oublie pas» – vacances pour enfants handicapés, les invités purent visiter tout à loisir ce village de vacances déjà occupé par plus de 100 personnes. On remarquait bon nombre de souriants handicapés visiblement satisfaits de leur séjour et qui se livrèrent, sous la pluie, à une excellente démonstration de sport-handicap, cependant qu'une fanfare militaire se dépensait pour le grand plaisir de tous.

Ce village — coût environ 15 millions en francs — est une œuvre de pionnier destinée à des vacances, au repos, au sport et aux rencontres entre handicapés et valides. Hélas, les clés du village devaient tomber du ciel, mais le plafond nuageux trop bas ne permit pas au parachutiste prévu au programme de se lancer dans le vide. Fort heureu-

sement, l'architecte en chef, J. Dahinden, avait une clé en réserve...

De nombreuses allocutions furent applaudies, notamment celle de l'ancien conseiller fédéral Ernst Brugger, président du Conseil de fondation, qui conclut par ces mots: «A l'époque où nous vivons, beaucoup de tâches sociales sont déléguées à l'Etat et codifiées. Nous estimons qu'elles sont du ressort des autorités et que notre contribution peut se limiter à verser des impôts. Ce sont des considérations de cet ordre qui sont à l'origine des grandes institutions sociales étatiques que sont par exemple l'assurance-veillesse, survivants et invalidité, organismes dont nous ne saurions plus nous passer. Mais il semble que la

prise en charge de certaines fonctions par l'Etat ne suffise pas. Que voyons-nous autour de nous? Un nombre croissant de personnes isolées, mécontentes et malheureuses qui n'ont plus du tout l'impression de faire partie d'une communauté. Ce sont des symptômes dangereux dans une démocratie telle que la nôtre. Son édification suppose en effet des citoyens engagés, conscients de l'importance de leur apport personnel. Parmi les tâches qui incombent à notre génération, la lutte

Ces bâtiments d'un futurisme quelque peu insolite peuvent accueillir près de 120 personnes. Ils abritent une vaste piscine, un restaurant, une cafétéria, une salle de jeux et de sports, etc.







Quand le président E. Brugger joue au petit train...

pour l'édification d'un Etat humain, menée avec le sens moral et le sérieux qu'exige pareille entreprise, me paraît être la plus importante. Et n'est-ce pas une tâche magnifique dans un monde où le terrorisme, la cruauté et les atteintes à la liberté prennent des proportions alarmantes? Dans cette perspective, le travail qui s'accomplit ici prend une signification particulière».

Quant à M. Charles L. Brandt, membre du Conseil de fondation, s'exprimant en français, il rappela quelques vérités qui ne font que souligner l'indiscutable utilité de cette réalisation unique en Suisse: «Combien d'entre nous, libres de leur corps, ont passé leurs vacances à des milliers de kilomètres d'ici; combien d'entre nous, entravés, n'ont pas pu s'éloigner de leurs domiciles parce qu'il n'existait pas d'endroit où pouvoir aller avec leurs familles! Nous avons aujourd'hui, ici, cet édifice dédié à la tolérance, à la compréhension, au rapprochement de personnes; puissions-nous lui communiquer encore une âme, c'est-à-dire un peu d'amour, un peu de don de soi; c'est ainsi que la Montagne de Douanne n'existera pas seulement, mais qu'elle vivra au profit de la population de tout le pays».

tait pas d'endroit où pouvoir aller avec leurs familles! Nous avons aujourd'hui, ici, cet édifice dédié à la tolérance, à la compréhension, au rapprochement de personnes; puissions-nous lui communiquer encore une âme, c'est-à-dire un peu d'amour, un peu de don de soi; c'est ainsi que la Montagne de Douanne n'existera pas seulement, mais qu'elle vivra au profit de la population de tout le pays».

Pour de plus amples renseignements sur le Village de vacances, veuillez consulter «Aînés n° 4 d'avril 1980, ou vous adresser au Secrétariat de la Fondation suisse Village de vacances de la Montagne de Douanne, case postale 129, 8032 Zurich, tél. 01/32 05 32.

L'architecte Dahinden remet au président Brugger la clé du Village, une clé qui aurait dû tomber du ciel...



NEUCHÂTEL

Assemblée plénière

Pro Senectute Neuchâtel, dont le bureau est présidé par le conseiller aux Etats René Meylan, a tenu son assemblée plénière le 18 septembre à Fleurier. Dans une ambiance sympathique, les assistants apprécèrent le travail accompli pendant l'année 79, après avoir entendu le message de bienvenue du président René Meylan. A la table officielle on remarquait Mme Jacqueline Baumeister, directrice de l'Office social neuchâtelois, vice-présidente cantonale, récemment nommée vice-présidente du comité suisse de Pro Senectute. Autre nomination à relever, au sein du comité cantonal, celle du Dr Chuat, médecin du Home médicalisé Clos-Brochet.

En complément au rapport 1979, Mlle Photini Droz, responsable cantonale de Pro Senectute, apporta quelques précisions intéressantes. Elle souligna le développement de l'aide individuelle et celui de l'encadrement des personnes âgées à domicile, «tâche de plus en plus préoccupante». Les vacances pour handicapés se développent surtout grâce au «Maillon» à Blonay qui est à même de recevoir des handicapés sur fauteuils roulants. A l'intention de ceux qui ne peuvent plus partir seuls, Pro Senectute a organisé des séjours à Sornetan. Autre préoccupation: celle de stimuler les retraités pour qu'ils demeurent actifs. Le secteur de la prévention revêt une grande importance, notamment dans les domaines du sport, de la préparation à la retraite, des loisirs. Ce qui amène Mlle Droz à souligner la grande utilité du bénévolat. Les Centres d'accueil de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds sont très actifs. Quant aux repas surgelés, ils ne sont pas toujours bien accueillis partout. Une information plus poussée des intéressés est nécessaire; infirmières et aides familiales s'en chargeront.

Extraits du rapport 1979:

«La vie économique de notre canton reste précaire. Elle entraîne un exode des jeunes, une augmentation des personnes âgées. A fin 1979, nous avions une population totale de 159 332 habitants dont: 16 711 femmes de plus de 62 ans, 9 281 hommes de plus de 65 ans. L'activité de Pro Senectute reste essentiellement centrée sur l'aide aux plus



démunis. Environ 10% des rentiers AVS vivent d'une rente modeste et ont recours aux prestations complémentaires. C'est cette catégorie que nous soutenons financièrement par des secours occasionnels.

#### Maintien à domicile

Les Services d'aide familiale accomplissent une tâche remarquable et indispensable auprès des malades, handicapés, convalescents. Ils ont consacré **7 019 journées aux personnes âgées** (6 446 en 1978).

#### Repas à domicile

Ils sont toujours appréciés. A Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, les livraisons s'effectuent trois fois par semaine. **10 136 repas ont été livrés** (8 997 en 1978). Ce service est un maillon nécessaire au maintien à domicile.

#### Aide individuelle

Nos travailleurs sociaux répondent à davantage de demandes. Ils sont intervenus pour: 128 problèmes financiers; 55 moyens auxiliaires; 47 logements, pensions, placements; 58 démarches administratives diverses; 132 déclarations d'impôts ont été remplies.

Dans la statistique ne figurent pas les milliers d'appels téléphoniques ou de visites reçues pour un renseignement, un conseil... Le montant des aides accordées s'élève à Fr. **51 041.10**.

#### Animation

Les groupes de gymnastique, promenades pédestres, ski de fond poursuivent leurs activités. En septembre a débuté un cours de **natation** à Neuchâtel. A La Chaux-de-Fonds, il fonctionne depuis quelques années.

Les **clubs de midi** sont fréquentés avec joie et animés de cordialité. La participation varie d'un club à l'autre. Neuchâtel: 90, Le Locle: 60, la maison de La Dîme à Neuchâtel: 20.

Enfin, des perspectives nouvelles se dessinent dans le secteur animation homes et ateliers.»

#### En conclusion:

«Nous souhaitons procurer aux vieillards, plus particulièrement à ceux atteints dans leurs affections, leur santé, les moyens d'aller de l'avant avec confiance et sérénité.»

La chorale du Club des Loisirs, dirigée par M. Roger Reymond, fut applaudie à plusieurs reprises, et l'assemblée se termina par un exposé de M. Daniel Devenoges sur le rôle du Centre œcuménique et d'animation du Val-de-Travers, inauguré en janvier de cette année. Ce Centre s'insère exactement dans les préoccupations de Pro Senectute.

Une bonne nouvelle pour finir: M. R. Coste, 1<sup>er</sup> secrétaire du Département cantonal de l'intérieur, annonça que le Conseil d'Etat a décidé d'accorder au Centre œcuménique, pour ses ateliers, une subvention unique de Fr. 10 000.—.

«Aînés» parlera plus en détail de ce Centre dans un numéro du début de 1981.

## ▲ BIENNE

### Quelle retraite?

Pour les aînés placés devant ce problème, Pro Senectute et l'Université populaire mettent sur pied un cycle de 7 cours. Cette «*Préparation à la retraite*» commence le 21 janvier 1981 et se termine le 10 mars. Vous trouvez ci-après l'horaire établi de ces cours qui auront toujours lieu un mardi à 20 h. 15.

1. Problèmes du couple, par M. Marc Jeanneret, 27 janvier.
2. Problèmes personnels, par M. Armand Descloux, 3 février.
3. Problèmes juridiques, par M. Klaus Woodtli, 10 février.
4. Problèmes de santé, artério-sclérose, par le Dr Hunyadi, 17 février.
5. Problèmes AVS-Rentes complémentaires, etc., par M. H. Leuenberger, 24 février.
6. Institutions pour le 3<sup>e</sup> âge, par Mme Duckert, M. Hotz, M. Laesser, 3 mars.
7. Pour clore le cycle, travail de groupes, par M. Jeanneret, 10 mars.

L'endroit où auront lieu les cours sera communiqué en janvier. D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès de: Pro Senectute, M. Hotz, tél. 22 20 71; Université populaire, le matin, 23 57 03; Madame Besson, Evillard, 23 30 54.

## Vacances à Amden du 31.8 au 6.9

Tout fut parfait: le lieu, 950 m. au-dessus du lac de Walenstadt; la pension à la «Soldanella»; le temps splendide; la vue sur les Alpes glaronaises; les promenades de 2-3 h. (sans accident); la tranquillité et l'ambiance. — M. Hotz et Mme Meile de Pro Senectute, accompagnaient 21 personnes.

E. H.

## ▲ VAUD

### Centre Pierre Mercier: la victoire!

Ça y est: le magnifique Centre de jour Pierre Mercier est inauguré. La cérémonie, pleine de chaleur et d'optimisme, eut lieu le 2 octobre en présence de nombreuses personnalités civiles et religieuses, de représentants d'institutions sociales, d'invités. «Aînés» a déjà parlé à plusieurs reprises de cette réalisation (voir notamment le n° 12/79 qui précise les buts et l'organisation du Centre, ainsi que le n° 10/80 qui les résume). Notre prochain numéro contiendra au surplus un reportage important sur le Centre Pierre Mercier en pleine activité. Pour l'heure et vu l'abondance des matières, bornons-nous à donner un reflet de cette journée d'inauguration au cours de laquelle, présentées par M. Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute Vaud, deux personnalités prononcèrent des allocutions qui permirent de mesurer l'importance et le rayonnement de cette réalisation de premier ordre.

Le président du Comité vaudois de Pro Senectute, le professeur Jean Wertheimer, sut, en un exposé magistral, présenter le Centre, ses buts et aspirations et son rôle au sein de la population. «Le terme de Centre de jour n'est pas choisi au hasard. C'est vers lui que l'on converge et c'est aussi depuis ce point que l'on part dans la direction choisie. Il est clair qu'une telle entité ne doit pas être un aimant qui nous capte et nous paralyse. En fait, c'est un lieu de passage où l'on s'arrête, où l'on peut se reconnaître et se faire reconnaître.





C'est un instrument qui aide à maintenir une image permanente de soi, en donnant la possibilité d'agir, d'échanger, de donner et de recevoir. Telle est sa fonction essentielle. Afin de concrétiser cet objectif, certaines règles doivent être respectées. La première est que le Centre de jour doit être ouvert. Sur le plan concret, il sera à disposition de tous, selon un rythme choisi par chacun. Il sera disponible. Cette ouverture devra être préservée à tout prix...

«D'autre part, il convient d'éviter qu'il soit fermé aux autres générations. Ce serait là aussi admettre au départ une contradiction avec le but choisi d'aider les personnes âgées à se main-

tenir dans le courant de la vie. Une autre règle qui est le corollaire de la première, sera d'éviter toute contrainte, de respecter le libre choix. Le Centre s'astreindra à susciter l'initiative personnelle. Il favorisera ainsi l'épanouissement qui ne s'imagine pas sans une liberté entière. S'il espère contribuer à améliorer la qualité de la vie des personnes âgées, le Centre aura aussi fonction de prophylaxie. En gérontologie, les problèmes psychologiques, médico-sociaux sont étroitement liés. L'isolement, par exemple, et le sentiment de solitude qui en résulte, sont parfois l'amorce d'une dépression. Or, celle-ci conduit souvent à la négligence alimentaire qui se répercute sur la santé physique. Ainsi, en aidant à lutter contre les causes, le Centre de jour est appelé à jouer un rôle indéniable dans la prophylaxie primaire. Mais là s'arrête son lien avec la médecine. En aucun cas un Centre de jour ne doit devenir un lieu de traitement. Enfin, l'ambition du Centre Pierre Mercier est aussi d'être un lieu de rencontres, non seulement de personnes mais également d'institutions d'aide à la vieillesse, et un lieu d'échanges et de formation pour les professions concernées par les problèmes des personnes âgées.»

Le directeur de la Sécurité sociale de Lausanne, le municipal André Piller, exprima la satisfaction des autorités: «Le Centre répond au souci de briser l'isolement, comme aussi d'offrir un grand nombre d'activités très diversifiées. La Ville de Lausanne n'est pas intervenue directement dans la mise en place de ce centre, sous une forme financière par exemple. En revanche,

grâce à leur expérience, des fonctionnaires communaux de la Sécurité sociale et de la Direction de police — attachés à ces problèmes de gérontologie — ont prêté leurs concours à l'élaboration de ce centre.

«Celui-ci répond indiscutablement à un besoin et les services communaux et cantonaux se réjouissent d'avoir pu prendre part à une si belle réalisation. Nous avons encore d'autres projets qui sont évidemment fonction de l'état des finances de la ville».

La cérémonie fut agrémentée par plusieurs chants exécutés avec beaucoup de sensibilité et de maîtrise par le chœur des enfants du Conservatoire de Lausanne, dirigé par Mme Kunz.

Le Centre connaît déjà un grand succès auprès des personnes âgées notamment grâce à sa cafétéria, à ses repas de midi servis du lundi au vendredi en collaboration avec l'Association des repas chauds à domicile, à sa bibliothèque, son parc, ses ateliers, son programme de conférences et de films, etc. De tout cela nous reparlerons dans notre prochain numéro.

Adresse du Centre Pierre Mercier: av. Florimont 24, 1006 Lausanne, tél. 23 04 23.

## Venez chanter!

**Le Chœur des personnes âgées de Pro Senectute cherche à augmenter son effectif. Chanteurs et chanteuses sont les bienvenus. Il suffit de se présenter au Cazard, rue Pré-du-Marché, Lausanne, tous les lundis de 14 h. 15 à 15 h. 15. Beaucoup d'ambiance et d'amitié vous attendent.**

## ▲ VALAIS

### 6 baisers à 3000 m

Dans l'intention de s'entraîner en vue de la saison de ski de fond, les aînés ont eu l'occasion de participer à une semaine de marche à Evolène. L'Hôtel Eden fut le point d'attache du groupe.

Un temps splendide, une limpidité automnale dans un décor à vous couper le souffle; ce fut un merveilleux cadeau du Ciel.

Un programme savamment dosé nous a permis de découvrir les hameaux entourant Evolène. Puis une course au glacier du Mont-Miné avec une pointe à Bricola pour les plus entraînés. Le Pic d'Arzinol fut tout surpris de

voir 6 aînés se donner le baiser du vainqueur à 3000 m. d'altitude. Quelle joie dans les yeux, quel panorama extraordinaire sur les Alpes françaises, vaudoises, les Dents-du-Midi et tous ces géants du Valais qui semblaient à portée de main!

Le dernier but de la semaine fut la cabane des Aiguilles-Rouges où un groupe put dormir le dernier soir.

En résumé, une semaine inoubliable, hors du temps avec pour compagne la Dent-Blanche qui domine Evolène et qui nous accompagnait tout au long des jours dès le premier soleil avec un adieu étincelant avant la nuit.

**Un fait heureux à signaler:** A la cabane des Aiguilles-Rouges, deux classes vaudoises mixtes se trouvaient déjà. Allions-nous pouvoir dormir? Eh bien, nous nous plaisions à relever ici le comportement exemplaire de ces 40 garçons et filles aussi bien pendant la soirée qu'au dortoir. Bravo aux responsables de ces classes de Burtigny et Rolle (ou environs) qui sont certainement, avec leurs élèves, les artisans de cet esprit d'équipe, d'entraide, de bonne humeur et de discipline joyeuse.

J. R. Monthey



## Prévention avant tout!

# «L'Invitation d'Albert»

*« Au jour d'aujourd'hui on n'arrête pas de galoper. Pas d'égards. Rien. Oui, ça devient vraiment intenable. Tu veux traverser la rue, pan! Voilà un tram qui rapplique. Y a pas moyen de passer. Oui, il faudrait carrément interdire tout le trafic. Du moins dans cette ville complètement cinglée... »*

Ces mots, extraits du film dont nous allons parler, sont le reflet d'une réalité angoissante du monde actuel. La circulation, en ville surtout, a transformé une société dont elle est l'image. Les personnes âgées sont les premières victimes de cette fièvre qui règne sur les routes. Pro Senectute, face au danger permanent, a pris l'heureuse initiative d'attirer l'attention de la Conférence des Directeurs-accidents sur la fragilité des personnes âgées dans le trafic actuel. Un seul remède efficace: une prévention ayant de l'impact sur les intéressés. L'audio-visuel en fut chargé et 3 films ont été réalisés dans ce but. Le dernier en date «L'Invitation d'Albert», spécialement destiné aux personnes âgées, fut présenté en première romande le 2 octobre à Lausanne, à une assistance de spécialistes et à la presse.

Nous ne raconterons pas cette «Invitation d'Albert» qui ne tardera pas — souhaitons-le — à être programmée

pour les grands et petits écrans. Chacun découvrira cette œuvre de prévention avec intérêt. M. C.-A. Masson, président de la Conférence des Directeurs-accidents souligna dans son allocution que ces derniers «considèrent comme un devoir moral de mettre leurs connaissances au service de la communauté... La prévention telle que, par exemple, nous la pratiquons avec succès par l'entremise de nos centres d'informations ou du Bureau suisse pour la Prévention des Accidents, contribue à écarter les risques ou à en diminuer les conséquences.» Ce qui ne peut qu'agir favorablement sur les primes.

Il faut rappeler qu'en 1979, 9% du total des blessés de la route (près de 3000 personnes) avaient plus de 65 ans. Et les personnes de plus de 65 ans tuées dans le trafic ont représenté plus de 26% du total des décès de la circulation.

Le vice-président national de Pro Senectute, l'ancien conseiller aux Etats Louis Guisan, se plut à rappeler que la réalisation de ce film correspond parfaitement à la mission de Pro Senectute. Constatation fort logique de l'orateur: «Qui vieillit a du temps, disponible s'il le veut, pour marcher au pas au lieu de courir d'un endroit à l'autre, d'un rendez-vous au suivant. La précipitation est à l'origine de nombreux accidents. Celui qui n'a plus l'obligation ni le goût de se précipiter jouit de meilleures chances de survie que l'homme pressé par la force de l'âge... Mais les personnes qui avancent en âge sont plus frappées que gratifiées par la vieillesse. Elles ont le bénéfice de la lenteur, mais elles res-



sentent celle-ci comme une gêne et s'agitent pour regagner un temps qu'elles croient perdu... L'angoisse dans une société pourtant bienveillante et la solitude à l'approche de la fin inéluctable alimentent l'inquiétude, cette blessure secrète qui mine les vieux...»

Enfin, le conseiller d'Etat J.-F. Leuba releva que «La circulation moderne est comme la vie: elle est impitoyable. Il faut respecter des règles, céder des priorités, et malheur à celui qui, par ignorance, par handicap physique ou par manque de réflexe, n'est pas en mesure de respecter ces règles. La technique en fait une victime en puissance.»

Nous souhaitons que l'«Invitation d'Albert» soit vu sans délai par le plus grand nombre de personnes âgées afin qu'elles prennent conscience des périls qui les environnent, de leurs droits et, naturellement, de leurs devoirs dans un trafic qui ne cesse de croître et auquel il importe de s'adapter le plus vite et le mieux possible.

## Pro Senectute au Comptoir de Martigny

Un stand séduisant, des objets fabriqués par les aînés, trois petits concours, de la documentation... Le stand de Pro Senectute, animé par Mme Ravera, responsable de Pro Senectute à Martigny, et par des dames souriantes, parfaitement documentées sur les activités de la Fondation, reçut de nombreuses visites. La présence de Pro Senectute au Comptoir de Martigny et la Journée des Aînés, — elle revêtit cette année un faste sans précédent — sont autant de manifestations qui prouvent que le rayonnement de la Fondation suisse pour la Vieillesse, ne cesse de s'étendre.

